

FICHES ATELIER 2

LE NUCLEAIRE

La Région a omis dans son projet REPOS de parler de parler du nucléaire. Elle répond à TNE que l'arrêt de Golfech 1 et celui de Golfech 2 ne sont pas de la compétence de la Région mais de l'Etat.

TNE objecte que rien n'interdit à la Région d'émettre un vœu, à quoi la Région répond que si Golfech 2 n'est pas arrêté, alors la Région pourra exporter son excédent d'électricité.

La vérité est que la Région souhaite surproduire 40% d'électricité en plus par rapport au strict nécessaire, afin de satisfaire aux futurs usages de l'hydrogène qui sera ainsi produit par électrolyse puis stocké.

Mais la Région reconnaît qu'elle ne connaît pas les futurs usages de l'hydrogène, à l'exception des véhicules électriques fonctionnant par pile à combustible, qui cependant ne concerneront que les flottes de véhicules privées et les flottes des collectivités publiques.

En synthèse :

caractéristiques de cette énergie	conditions éventuelles/ précisions
impact carbone	
renouvelable	facteur de charge 65%
respectueuse de l'environnement	atteinte aux paysages
respectueuse du cadre de vie	pas agréable de vivre à côté
compatibilité avec le tourisme	pas adapté au développement du tourisme
compatibilité avec le pilotage du réseau	
niveau d'investissement	coût élevé y compris retraitement déchets

Le Collectif régional «Toutes Nos Energies - Occitanie Environnement » rassemble 160 associations et collectifs, œuvrant dans 10 départements d'Occitanie pour la protection de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie des habitants et pour une politique énergétique respectueuse de la vie des territoires.